

Formation d'aide-soignant

Programmation de la formation 2024 – 2025

Annexe au projet pédagogique

***Document remis à chaque élève
Et déposé sur E.NOTITIA***

Table des matières

Préambule.....	3
I – Calendrier de l’alternance.....	4
II – Programmation des modules et des stages.....	6
III – Calendrier prévisionnel des évaluations.....	17
IV – L’organisation du suivi et du contrôle des études par les formateurs :	
. les référents de promotion }	
. les référents de module }	18
. le référent pédagogique }	
. le formateur référent de stage }	
. le formateur coordinateur de stage }	19
. le formateur référent handicap }	
. Les coordonnées des formateurs }	
V – Cartographie des stages.....	20
ANNEXES.....	22

PREAMBULE

Les informations contenues dans ce document sont susceptibles d'être modifiées en fonction de l'évolution sanitaire et des instructions, évolutions règlementaires quant à la formation aide-soignant.

Cette annexe, actualisée en juin 2024, tient compte de la parution de l'Arrêté du 9 juin 2023 portant diverses modifications relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux et formations conduisant aux Diplômes d'état d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture :

- ✓ Mise en œuvre systématique d'Accompagnement Pédagogique Individualisé Complémentaire (APIC) pour tous les parcours bénéficiant d'équivalences et d'allègements ;
- ✓ Mise en œuvre des modalités de compensation des modules au sein d'un même bloc ;
- ✓ Dernière semaine de formation prévue au sein de l'institut ;
- ✓ Adaptation de la formation clinique des parcours partiels afin de favoriser une présentation au Diplôme d'Etat la plus précoce possible.

Le Diplôme d'Etat d'aide-soignant porte sur des compétences professionnelles, définies en relation avec les activités professionnelles du métier ciblé.

La formation est conçue autour de la professionnalisation du parcours individualisé de l'élève. Celui-ci construit progressivement les éléments de sa compétence à travers l'acquisition de savoirs et savoir-faire, attitudes et comportements afin de devenir un professionnel autonome, responsable et réflexif. Ainsi, il contribue à la prise en charge holistique des personnes prises en soin, en collaboration avec tous les professionnels de l'équipe pluridisciplinaire.

Les modalités pédagogiques pouvant également évoluer, il est fortement recommandé un équipement informatique permettant d'accéder aux ressources pédagogiques et évaluations en ligne.

I – Calendrier de l’alternance

Rentrée : 26 Août 2024

Sem.	DATES			Promotion 2024/2025		Rentrée Janvier	
32	5 août 2024	au	9 août 2024	IFAS	1 2 3 4 5 6 7 8 9	Promotion 2024	
33	12 août 2024	au	16 aout 2024			STAGE	1 2 3 4 5
34	19 août 2024	au	23 août 2024				
35	26 août 2024	au	30 août 2024				
36	2 septembre 2024	au	6 septembre 2024				
37	9 septembre 2024	au	13 septembre 2024				
38	16 septembre 2024	au	20 septembre 2024			IFAS	17 18 19 20 21 22
39	23 septembre 2024	au	27 septembre 2024				
40	30 septembre 2024	au	4 octobre 2024				
41	7 octobre 2024	au	11 octobre 2024				
42	14 octobre 2024	au	18 octobre 2024				
43	21 octobre 2024	au	25 octobre 2024	STAGE	1 2 3 4 5		
44	28 octobre 2024	au	1 novembre 2024				
45	4 novembre 2024	au	8 novembre 2024				
46	11 novembre 2024	au	15 novembre 2024				
47	18 novembre 2024	au	22 novembre 2024				
48	25 novembre 2024	au	29 novembre 2024	IFAS	10 11 12	STAGE	1 2 3 4 5 6 7
49	2 décembre 2024	au	6 décembre 2024				
50	9 décembre 2024	au	13 décembre 2024				
51	16 décembre 2024	au	20 décembre 2024				
52	23 décembre 2024	au	27 décembre 2024				
1	30 décembre 2024	au	3 janvier 2025				
2	6 janvier 2025	au	10 janvier 2025	STAGE	1 2 3 4 5	Promotion 2025	
3	13 janvier 2025	au	17 janvier 2025			IFAS	1 2 3 4 5 6 7 8
4	20 janvier 2025	au	24 janvier 2025				
5	27 janvier 2025	au	31 janvier 2025				
6	3 février 2025	au	7 février 2025				
7	10 février 2025	au	14 février 2025				
8	17 février 2025	au	21 février 2025				
9	24 février 2025	au	28 février 2025				
10	3 mars 2025	au	7 mars 2025				
11	10 mars 2025	au	14 mars 2025	STAGE	1 2 3 4 5	STAGE	1 2 3 4 5
12	17 mars 2025	au	21 mars 2025				
13	24 mars 2025	au	28 mars 2025				
14	31 mars 2025	au	4 avril 2025				
15	7 avril 2025	au	11 avril 2025				
16	14 avril 2025	au	18 avril 2025	IFAS	17	IFAS	9
17	21 avril 2025	au	25 avril 2025	VACANCES		VACANCES	
18	28 avril 2025	au	2 mai 2025	IFAS	18 19 20 21	IFAS	10 11 12 13
19	5 mai 2025	au	9 mai 2025				
20	12 mai 2025	au	16 mai 2025				
21	19 mai 2025	au	23 mai 2025				
22	26 mai 2025	au	30 mai 2025				
23	2 juin 2025	au	6 juin 2025	STAGE	1 2 3 4 5 6 7	STAGE	1 2 3 4 5
24	9 juin 2025	au	13 juin 2025				
25	16 juin 2025	au	20 juin 2025				
26	23 juin 2025	au	27 juin 2025				
27	30 juin 2025	au	4 juillet 2025				
28	7 juillet 2025	au	11 juillet 2025	IFAS	22	IFAS	14 15 16
29	14 juillet 2025	au	18 juillet 2025				

				Ensemble parcours										
Sem.	DATES			Parcours complet	ASSP	SAPAT	AMB	ADVF	ASHQ	DE AES 2016	DE AES 2021	DE AP 2006	DE AP 2021	
35	26 août 2024	au	30 août 2024	IFAS	1	IFAS 1	IFAS 1	IFAS 1	IFAS 1	IFAS 1	IFAS 1	IFAS 1	IFAS 1	IFAS 1
36	2 septembre 2024	au	6 septembre 2024		2	APIC 1 jour	2	2	2	2	2	2		
37	9 septembre 2024	au	13 septembre 2024		3		3	3	3	3	3	3	3	3
38	16 septembre 2024	au	20 septembre 2024		4		4	4	4	4	4	4	4	4
39	23 septembre 2024	au	27 septembre 2024		5	5		5	5	5	5	5	5	5
40	30 septembre 2024	au	4 octobre 2024		6			6	6	6	6	6	6	6
41	7 octobre 2024	au	11 octobre 2024		7	APIC 1 jour	APIC 1 jour	7	7	7	7	7	7	7
42	14 octobre 2024	au	18 octobre 2024		8	APIC 1 jour	APIC 1 jour	8	8	8	8	8	8	8
43	21 octobre 2024	au	25 octobre 2024		9	9		9	9	9	9	9	9	9
44	28 octobre 2024	au	1 novembre 2024	STAGE	1	STAGE 1		STAGE 1	STAGE 1	STAGE 1				
45	4 novembre 2024	au	8 novembre 2024		2	2		2	2	2				
46	11 novembre 2024	au	15 novembre 2024		3	3	STAGE 1	3	3	3				
47	18 novembre 2024	au	22 novembre 2024		4	4	2	4	4	4				
48	25 novembre 2024	au	29 novembre 2024		5	5	3	5	5	5				
49	2 décembre 2024	au	6 décembre 2024	IFAS	10	IFAS 10	IFAS 10	IFAS 10	IFAS 10	IFAS 10	IFAS 10	IFAS 10	IFAS 10	IFAS 10
50	9 décembre 2024	au	13 décembre 2024		11	11	11	11	11	11	11	11	11	11
51	16 décembre 2024	au	20 décembre 2024		12	12	12	12	12	12	12	12	12	12
52	23 décembre 2024	au	27 décembre 2024											
1	30 décembre 2024	au	3 janvier 2025											
2	6 janvier 2025	au	10 janvier 2025	STAGE	1						STAGE 1	STAGE 1		
3	13 janvier 2025	au	17 janvier 2025		2						2	2		
4	20 janvier 2025	au	24 janvier 2025		3						3	3	STAGE 3	STAGE 3
5	27 janvier 2025	au	31 janvier 2025		4						4	4	4	4
6	3 février 2025	au	7 février 2025		5						5	5	5	5
7	10 février 2025	au	14 février 2025	IFAS	13	IFAS 13	IFAS 13	IFAS 13	IFAS 13	IFAS 13	IFAS 13	IFAS 13	IFAS 13	IFAS 13
8	17 février 2025	au	21 février 2025		14	14	14	14	14	14	14	14	14	14
9	24 février 2025	au	28 février 2025		15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
10	3 mars 2025	au	7 mars 2025		16	16	16	16	16	16	16	16	16	16
11	10 mars 2025	au	14 mars 2025	STAGE	1	STAGE 1	STAGE 1	STAGE 1	STAGE 1					STAGE 1
12	17 mars 2025	au	21 mars 2025		2	2	2	2	2	2				2
13	24 mars 2025	au	28 mars 2025		3	3	3	3	3	3				3
14	31 mars 2025	au	4 avril 2025		4	4	4	4	4	4				4
15	7 avril 2025	au	11 avril 2025		5	5		5	5	5				
16	14 avril 2025	au	18 avril 2025	IFAS	17	TPG 1 jour	IFAS 17	IFAS 17	IFAS 17	IFAS 17	IFAS 17	IFAS 17	IFAS 17	TPG 1 jour
17	21 avril 2025	au	25 avril 2025	VACANCES			VACANCES	VACANCES	VACANCES	VACANCES	VACANCES	VACANCES	VACANCES	VACANCES
18	28 avril 2025	au	2 mai 2025		IFAS	18		IFAS 18	IFAS 18	IFAS 18	IFAS 18		IFAS 18	
19	5 mai 2025	au	9 mai 2025	19			19	19	19	19	APIC 1 jour	19		
20	12 mai 2025	au	16 mai 2025	20			20	20	20	20	20	20		
21	19 mai 2025	au	23 mai 2025	21			21	21	21	21	TPG 1 jour	21		
22	26 mai 2025	au	30 mai 2025	STAGE	1		STAGE 1	STAGE 1	STAGE 1	STAGE 1	STAGE 1	STAGE 1		
23	2 juin 2025	au	6 juin 2025		2		2	2	2	2	2	2	2	
24	9 juin 2025	au	13 juin 2025		3		3	3	3	3	3	3	3	
25	16 juin 2025	au	20 juin 2025		4		4	4	4	4	4	4	4	
26	23 juin 2025	au	27 juin 2025		5		5	5	5	5	5	5		
27	30 juin 2025	au	4 juillet 2025		6		6	6	6	6	6	6		
28	7 juillet 2025	au	11 juillet 2025		7		7	7	7	7	7	7		
29	14 juillet 2025	au	18 juillet 2025		IFAS	22		IFAS 22	IFAS 22	IFAS 22	IFAS 22		IFAS 22	
	Nombre heures à réaliser			1540	756	1036	1176	1197	1365	994	910	609	483	
	5% absences			77	37,8	51,8	58,8	59,85	68,25	49,7	45,5	30,45	24,15	

II - Programmation des modules et des stages

Parcours complet – Promotion 2024/2025

	Bloc 1				Bloc 2				Bloc 3				Bloc 4		Bloc 5				API		TPG	Suivi ped.	Stage	Total										
	M1 / 147h		M2/21h		M3/77h		M4/182h		M5/35h		M6/70h		M7/21h		M8/35h		M9/35h		M10/70h		35h		35h	7h	770h	1540 h								
Heures de formation à réaliser	147		21		77		182		35		70		21		35		35		70		35		35	7	770	1540								
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31			
août-24	Rentrée Lundi 26 Aout 2024																									RENTREE	TPG	M3	M1	M1	WE			
sept-24	WE	M8	M8	M8	M8	M1	WE		M8	API	API	API	M3	WE		M1	M5	M5	M5	M3	WE		M1	M1	M1	M1	M3/4	WE		M1	/			
oct-24	M1	M1	M1	M1	WE		M1	M1	M1	M1	M1	WE		M1	M1	M2	M2	M1	WE		M2	M3	API	API	TPG	WE								
nov-24	STAGE 5 SEMAINES PERIODE A = 175H																													WE	/			
déc-24	WE	M3	TPG	M3/4	M3/4	M3/4	WE		M3/4	M3/4	M3/4	M5	M5	WE		M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	WE		VACANCES											
janv-25				WE		STAGE 5 SEMAINES PERIODE B = 175H																												
févr-25								WE		M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	WE		M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	WE		M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	M3/4						
mars-25	WE		M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	WE		STAGE 5 SEMAINES PERIODE C = 175H																								
avr-25												WE		M9	TPG	M7	M7	M7	WE		VACANCES				WE		M9	M9	M9	/				
mai-25	Férié	M10	WE		M10	M10	M10	Férié	M10	WE		M6	M6	M6	M6	M6	WE		M6	M10	M10	M10	TPG	WE										
juin-25	STAGE 7 SEMAINES PERIODE D = 245H																													/				
juil-25												WE		Férié	M6	M6	M6	M10	Fin de formation															

Promotion 2024-2025	Suivi pédagogique : 7 h par élève du 06 au 10 janvier 2025 et du 12 au 23 Mai 2025 Module 9 : Journées de 8 h. Modules 6 et 10 : 7 journées de 8h et 2 journées de 7h M3/4 : mise en lien des modules AFGSU : possibilité allègement selon réflexion en équipe pédagogique au regard du diplôme antérieur																														
---------------------	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Parcours passerelles avec allègements/équivalences de formation :

- Baccalauréat professionnel spécialité « service aux personnes et aux territoires » (BAC PRO SAPAT)
- Baccalauréat professionnel « accompagnement soins et services à la personne » (BAC PRO ASSP)
- Titre professionnel d'agent de service médico-social (ASMS)
- Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture 2006 et 2021 (DEAP)
- Diplôme d'assistant de régulation médicale (ARM)
- Diplôme d'Etat d'ambulancier (ADE)
- Diplôme d'Etat d'accompagnement éducatif et social 2016 et 2021 (DEAES)
- Titre professionnel d'assistant de vie aux familles (ADVF)

Attention :

- *Pour les élèves détenteurs de plusieurs Diplômes, les dispenses et allègement se cumulent. Un parcours individuel leur est proposé et communiqué.*
- *Les ASHQ bénéficient de l'allègement d'une période de stage de 5 semaines.*

Titulaire : BAC PRO SAPAT - Promotion 2024-2025

Dispense et ou allègements de formation par équivalence de compétences :

	Bloc 1				Bloc 2				Bloc 3				Bloc 4		Bloc 5				API	APIC	TPG	Suivi ped.	Stage	Total									
	M1 / 147h	M2/21h	M3/77h	M4/182h	M5/35h	M6/70h	M7/21h	M8/35h	M9/35h	M10/70h	35h	35h	35h	7h	770h	1540 h																	
Heures de formation à réaliser	0	0	77	182	35	0	0	35	35	70	35	35	35	7	490	1036																	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31		
août-24	Rentrée Lundi 26 Aout 2024																									RENTREE	TPG	M3			WE		
sept-24	WE	M8	M8	M8	M8	APIC M1	WE	M8	API	API	API	M3	WE	APIC M1	M5	M5	M5	M3	WE							M3/4	WE						
oct-24					WE				APIC M1			WE			APIC M2		WE			M3	API	API	TPG	WE									
nov-24									WE		STAGE 3 SEMAINES PERIODE B = 105H																WE						
déc-24	WE	M3	TPG	M3/4	M3/4	M3/4	WE	M3/4	M3/4	M3/4	M5	M5	WE	M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	WE														
janv-25																																	
févr-25							WE	M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	WE	M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	WE	M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	M3/4							
mars-25	WE		M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	WE	STAGE 4 SEMAINES PERIODE C = 140H																								
avr-25					WE							WE	M9	TPG					WE						WE	M9	M9	M9					
mai-25	Férier	M10	WE		M10	M10	M10	Férier	M10	WE	APIC M6					WE		M10	M10	M10	TPG	WE											
juin-25	STAGE 7 SEMAINES PERIODE D = 245H																																
juil-25												WE	Férier					M10	Fin de formation														

Promotion 2024/2025	Suivi pédagogique : 7 h par élève du 06 au 10 janvier 2025 et du 12 au 23 Mai 2025 Accompagnement Pédagogique Individualisé Complémentaire : APIC complément de formation obligatoire Module 9 : Journées de 8 h. Modules 10 : 7 journées de 8h et 2 journées de 7h M3/4 : mise en lien des modules AFGSU : possibilité allègement selon réflexion en équipe pédagogique au regard du diplôme antérieur
---------------------	--

Titulaire : BAC PRO ASSP - Promotion 2024-2025

Dispense et ou allègements de formation par équivalence de compétences :

	Bloc 1				Bloc 2					Bloc 3				Bloc 4		Bloc 5					API	APIC	TPG	Suivi ped.	Stage	Total						
	M1 / 147h		M2/21h		M3/77h		M4/182h		M5/35h		M6/70h		M7/21h		M8/35h		M9/35h		M10/70h		35h	35h	35h	7h	770h	1540 h						
Heures de formation à réaliser	0		0		77		182		35		0		0		0		0		0		35	35	35	7	350	756						
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
août-24	Rentrée Lundi 26 Aout 2024																									TPG rentrée	TPG	M3			WE	
sept-24	WE					APIC M1	WE	APIC M8	API	API	API	M3	WE	APIC M1	M5	M5	M5		WE					M3/4	WE							
oct-24					WE			APIC M1			WE				APIC M2		WE			M3	API	API	TPG	WE								
nov-24	STAGE 5 SEMAINES PERIODE C = 175H																														WE	
déc-24	WE	M3	TPG	M3/4	M3/4	M3/4	WE	M3/4	M3/4	M3/4	M5	M5	WE	M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	WE													
janv-25																																
févr-25							WE	M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	WE	M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	WE	M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	M3/4							
mars-25	WE		M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	WE	STAGE 5 SEMAINES PERIODE D = 175H																								
avr-25												WE			TPG	Fin de formation																
mai-25																																
juin-25																																
juil-25																																

Promotion 2024/2025	Suivi pédagogique : du 06 au 10 janvier 2025 Accompagnement Pédagogique Individualisé Complémentaire : APIC complément de formation obligatoire M3/4 : mise en lien des modules AFGSU : possibilité allègement selon réflexion en équipe pédagogique au regard du diplôme antérieur
---------------------	---

Titulaire : DE AMBULANCIER - Promotion 2024-2025

Dispense et ou allègements de formation par équivalence de compétences :

	Bloc 1				Bloc 2				Bloc 3				Bloc 4		Bloc 5				API	APIC	TPG	Suivi ped.	Stage	Total								
	M1 / 147h		M2/21h		M3/77h		M4/182h		M5/35h		M6/70h		M7/21h		M8/35h		M9/35h		M10/70h		35h	35h	35h	7h	770h	1540 h						
Heures de formation à réaliser	147		21		35		168		0		21		21		21		14		49		35	7	35	7	595	1176						
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
août-24	Rentrée Lundi 26 Aout 2024																									RENTREE	TPG	M3	M1	M1	WE	
sept-24	WE	M8	M8	M8	M8	M1	WE		M8	API	API	API	M3	WE		M1			APIC M5	M3	WE		M1	M1	M1	M1	M3/4	WE		M1		
oct-24	M1	M1	M1	M1	WE		M1	M1	M1	M1	M1	WE		M1	M1	M2	M2	M1	WE		M2	M3	API	API	TPG	WE						
nov-24	STAGE 5 SEMAINES PERIODE B = 175H																														WE	
déc-24	WE	M3	TPG	M3/4	M3/4	M3/4	WE		M3/4	M3/4	M3/4			WE		M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	WE		VACANCES									
janv-25	VACANCES			WE																												
févr-25							WE		M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	WE		M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	WE		M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	M3/4				
mars-25	WE		M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	WE		STAGE 5 SEMAINES PERIODE C = 175H																						
avr-25											WE		M9	TPG	M7	M7	M7	WE		VACANCES				WE		M9	M9	M9				
mai-25	Féié	M10	WE		M10	M10	M10	Féié	M10	WE		M6	M6	M6	M6	M6	WE		M6	M10	M10	M10	TPG	WE								
juin-25	STAGE 7 SEMAINES PERIODE D = 245H																															
juil-25											WE		Féié	M6	M6	M6	M10	Fin de formation														

Promotion 2024/2025	Suivi pédagogique : 7 h par élève du 06 au 10 janvier 2025 et du 12 au 23 Mai 2025 Accompagnement Pédagogique Individualisé Complémentaire : APIC complément de formation obligatoire Module 9 : Journées de 8 h. Modules 6 et 10 : 7 journées de 8h et 2 journées de 7h M3/4 : mise en lien des modules AFGSU : possibilité allègement selon réflexion en équipe pédagogique au regard du diplôme antérieur
---------------------	---

Titulaire : DEAES 2016 - Promotion 2024-2025

Dispense et ou allègements de formation par équivalence de compétences :

	Bloc 1				Bloc 2				Bloc 3				Bloc 4		Bloc 5				API	APIC	TPG	Suivi ped.	Stage	Total								
	M1 / 147h		M2/21h		M3/77h		M4/182h		M5/35h		M6/70h		M7/21h		M8/35h		M9/35h		M10/70h		35h	35h	35h	7h	770h	1540 h						
Heures de formation à réaliser	98		14		77		161		35		0		21		35		0		35		35	21	35	7	420	994						
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
août-24	Rentrée Lundi 26 Aout 2024																									RENTREE	TPG	M3	M1	M1	WE	
sept-24	WE	M8	M8	M8	M8	M1	WE		M8	API	API	API	M3	WE		M1	M5	M5	M5	M3	WE		M1	M1	M1	M1	M3/4	WE		M1	/	
oct-24	M1	M1	M1	M1	WE		M1	M1	M1	M1	M1	WE		M1	M1	M2	M2	M1	WE		M2	M3	API	API	TPG	WE						
nov-24																													WE	/		
déc-24	WE	M3	TPG	M3/4	M3/4	M3/4	WE		M3/4	M3/4	M3/4	M5	M5	WE		M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	WE											
janv-25					WE		STAGE 5 SEMAINES PERIODE C = 175H																									
févr-25								WE		M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	WE		M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	WE		M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	M3/4				
mars-25	WE		M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	WE																								
avr-25												WE			TPG	M7	M7	M7	WE							WE				/		
mai-25	Féié	M10	WE		M10	M10	M10	Féié	M10	WE			APIC M6	APIC M6	APIC M6		WE			M10	M10	M10	TPG	WE								
juin-25	STAGE 7 SEMAINES PERIODE D = 245H																												/			
juil-25												WE		Féié				M10	Fin de formation													

Promotion 2024-2025	Suivi pédagogique : 7 h par élève du 06 au 10 janvier 2025 et du 12 au 23 Mai 2025
	Accompagnement Pédagogique Individualisé Complémentaire : APIC complément de formation obligatoire
	Modules 10 : 7 journées de 8h et 2 journées de 7h
	M3/4 : mise en lien des modules
	AFGSU : possibilité allègement selon réflexion en équipe pédagogique au regard du diplôme antérieur

Titulaire : DEAES 2021 - Promotion 2024-2025

Dispense et ou allègements de formation par équivalence de compétences :

	Bloc 1				Bloc 2					Bloc 3				Bloc 4		Bloc 5				API	APIC	TPG	Suivi ped.	Stage	Total						
	M1 / 147h		M2/21h		M3/77h		M4/182h		M5/35h		M6/70h		M7/21h		M8/35h		M9/35h		M10/70h		35h	35h	35h	7h	770h	1540 h					
Heures de formation à réaliser	98		14		63		161		0		0		21		21		0		0		35	35	35	7	420	910					
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
août-24	Rentrée Lundi 26 Aout 2024																									RENTREE	TPG	M3	M1	M1	WE
sept-24	WE	M8	M8	M8	M8	M1	WE		M8	API	API	API	M3	WE		M1			APIC M5	M3	WE		M1	M1	M1	M1	M3/4	WE		M1	
oct-24	M1	M1	M1	M1	WE		M1	M1	M1	M1	M1	WE		M1	M1	M2	M2	M1	WE		M2	M3	API	API	TPG	WE					
nov-24	WE																														
déc-24	WE	M3	TPG	M3/4	M3/4	M3/4	WE		M3/4	M3/4	M3/4			WE		M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	WE										
janv-25				WE		STAGE 5 SEMAINES PERIODE C = 175H																									
févr-25								WE		M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	WE		M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	WE		M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	M3/4			
mars-25	WE		M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	WE																							
avr-25												WE			TPG	M7	M7	M7	WE							WE					
mai-25	Féried		WE			APIC M10		Féried		WE			APIC M6	APIC M6	APIC M6		WE						TPG	WE							
juin-25	STAGE 7 SEMAINES PERIODE D = 245H																														
juil-25												WE		Féried	Fin de formation																

Promotion 2024-2025	Suivi pédagogique : 7 h par élève du 06 au 10 janvier 2025 et du 12 au 23 Mai 2025 Accompagnement Pédagogique Individualisé Complémentaire : APIC complément de formation obligatoire Modules 10 : 7 journées de 8h et 2 journées de 7h M3/4 : mise en lien des modules AFGSU : possibilité allègement selon réflexion en équipe pédagogique au regard du diplôme antérieur																													
---------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Titulaire : Titre professionnel ADVF - Promotion 2024-2025

Dispense et ou allègements de formation par équivalence de compétences :

	Bloc 1				Bloc 2					Bloc 3				Bloc 4		Bloc 5				API	APIC	TPG	Suivi ped.	Stage	Total						
	M1 / 147h		M2/21h		M3/77h		M4/182h		M5/35h		M6/70h		M7/21h		M8/35h		M9/35h		M10/70h		35h	35h	35h	7h	770h	1540 h					
Heures de formation à réaliser	98		0		77		182		0		0		21		35		28		49		35	35	35	7	595	1197					
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
août-24	Rentrée Lundi 26 Aout 2024																									RENTREE	TPG	M3	M1	M1	WE
sept-24	WE	M8	M8	M8	M8	M1	WE		M8	API	API	API	M3	WE		M1			APIC M5	M3	WE		M1	M1	M1	M1	M3/4	WE		M1	
oct-24	M1	M1	M1	M1	WE		M1	M1	M1	M1	WE		M1	M1	APIC M2 A.MIDI	APIC M2	M1	WE		M2	M3	API	API	TPG	WE						
nov-24	STAGE 5 SEMAINES PERIODE B = 175H																													WE	
déc-24	WE	M3	TPG	M3/4	M3/4	M3/4	WE		M3/4	M3/4	M3/4	M5	M5	WE		M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	WE		VACANCES								
janv-25				WE																											
févr-25							WE		M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	WE		M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	WE		M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	M3/4				
mars-25	WE		M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	WE		STAGE 5 SEMAINES PERIODE C = 175H																					
avr-25											WE		M9	TPG	M7	M7	M7	WE		VACANCES				WE		M9	M9	M9			
mai-25	Férieré	M10	WE		M10	M10	M10	Férieré	M10	WE			APIC M6 matin	APIC M6	APIC M6		WE			M10	M10	M10	TPG	WE							
juin-25	STAGE 7 SEMAINES PERIODE D = 245H																														
juil-25											WE		Férieré				M10	Fin de formation													

Promotion 2024-2025	Suivi pédagogique : 7 h par élève du 06 au 10 janvier 2025 et du 12 au 23 Mai 2025 Accompagnement Pédagogique Individualisé Complémentaire : APIC complément de formation obligatoire Module 9: Journées de 8 h. Modules 6 et 10: 7 journées de 8h et 2 journées de 7h M3/4: mise en lien des modules AFGSU : possibilité allègement selon réflexion en équipe pédagogique au regard du diplôme antérieur
---------------------	--

Elève ayant exercé en tant qu'ASHQ - Promotion 2024-2025

Dispense et ou allègements de formation par équivalence de compétences :

	Bloc 1				Bloc 2				Bloc 3				Bloc 4		Bloc 5				API	TPG	Suivi ped.	Stage	Total										
	M1 / 147h		M2/21h		M3/77h		M4/182h		M5/35h		M6/70h		M7/21h		M8/35h		M9/35h		M10/70h		35h	35h	7h	770h	1540 h								
Heures de formation à réaliser	147		21		77		182		35		70		21		35		35		70		35	35	7	595	1365								
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31		
août-24	Rentrée Lundi 26 Aout 2024																									RENTREE	TPG	M3	M1	M1	WE		
sept-24	WE	M8	M8	M8	M8	M1	WE		M8	API	API	API	M3	WE		M1	M5	M5	M5	M3	WE		M1	M1	M1	M1	M3/4	WE		M1			
oct-24	M1	M1	M1	M1	WE		M1	M1	M1	M1	M1	WE		M1	M1	M2	M2	M1	WE		M2	M3	API	API	TPG	WE							
nov-24	STAGE 5 SEMAINES PERIODE B = 175H																													WE			
déc-24	WE	M3	TPG	M3/4	M3/4	M3/4	WE		M3/4	M3/4	M3/4	M5	M5	WE		M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	WE		VACANCES										
janv-25				WE																													
févr-25								WE		M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	WE		M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	WE		M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	M3/4					
mars-25	WE		M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	WE		STAGE 5 SEMAINES PERIODE C = 175H																							
avr-25												WE		M9	TPG	M7	M7	M7	WE		VACANCES				WE		M9	M9	M9				
mai-25	Féié	M10	WE		M10	M10	M10	Féié	M10	WE		M6	M6	M6	M6	M6	WE		M6	M10	M10	M10	TPG	WE									
juin-25	STAGE 7 SEMAINES PERIODE D = 245H																																
juil-25												WE		Féié	M6	M6	M6	M10	Fin de formation														

Promotion 2024-2025	Suivi pédagogique : 7 h par élève du 06 au 10 janvier 2025 et du 12 au 23 Mai 2025 Module 9 : Journées de 8 h. Modules 6 et 10 : 7 journées de 8h et 2 journées de 7h M3/4 : mise en lien des modules AFGSU : possibilité allègement selon réflexion en équipe pédagogique au regard du diplôme antérieur
---------------------	---

Titulaire : AP 2006 - Promotion 2024-2025

Dispense et ou allègements de formation par équivalence de compétences :

	Bloc 1				Bloc 2					Bloc 3				Bloc 4	Bloc 5					API	APIC	TPG	Suivi ped.	Stage	Total							
	M1 / 147h		M2/21h		M3/77h		M4/182h		M5/35h		M6/70h		M7/21h		M8/35h		M9/35h		M10/70h		35h	35h	35h	7h	770h	1540 h						
Heures de formation à réaliser	84		14		28		70		0		0		21		0		0		35		35	35	35	7	245	609						
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
août-24	Rentrée Lundi 26 Aout 2024																									RENTREE	TPG	M3	M1	M1	WE	
sept-24	WE					M1	WE	APIC M8	API	API	API	M3	WE	M1			APIC M5	M3	WE	M1	M1	M1	M1	M3/4	WE	M1						
oct-24	M1	M1	M1	M1	WE	M1	M1	M1	M1	M1	WE	M1	M1	M2	M2	M1	WE	M2	M3	API	API	TPG	WE									
nov-24																															WE	
déc-24	WE	M3	TPG	M3/4	M3/4	M3/4	WE	M3/4	M3/4	M3/4		WE	M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	WE														
janv-25				WE													WE	STAGE 3 SEMAINES PERIODE C = 105H														
févr-25								WE	M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	WE	M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	WE	M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	M3/4							
mars-25	WE	M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	WE																									
avr-25												WE		TPG	M7	M7	M7	WE						WE								
mai-25	Férieré	M10	WE	M10	M10	M10	Férieré	M10	WE		APIC M6	APIC M6	APIC M6		WE		M10	M10	M10	TPG	WE											
juin-25	STAGE 4 SEMAINES PERIODE D = 140H																				WE											
juil-25												WE	Férieré				M10	Fin de formation														

Promotion 2024-2025	Suivi pédagogique : 7 h par élève du 06 au 10 janvier 2025 et du 12 au 23 Mai 2025 Accompagnement Pédagogique Individualisé Complémentaire : APIC complément de formation obligatoire Modules 10 : 7 journées de 8h et 2 journées de 7h M3/4 : mise en lien des modules AFGSU : possibilité allègement selon réflexion en équipe pédagogique au regard du diplôme antérieur
---------------------	--

Titulaire : AP 2021 - Promotion 2024-2025

Dispense et ou allègements de formation par équivalence de compétences :

	Bloc 1				Bloc 2					Bloc 3				Bloc 4		Bloc 5				API	APIC	TPG	Suivi ped.	Stage	Total						
	M1 / 147h		M2/21h		M3/77h		M4/182h		M5/35h		M6/70h		M7/21h		M8/35h		M9/35h		M10/70h		35h	35h	35h	7h	770h	1540 h					
Heures de formation à réaliser	70		7		14		56		0		0		0		0		0		0		35	14	35	7	245	483					
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
août-24	Rentrée Lundi 26 Aout 2024																									TPG rentrée	TPG	M3	M1	M1	WE
sept-24	WE					M1	WE		APIC M8	API	API	API	M3	WE		M1			APIC M5	M3	WE		M1	M1	M1	M1	M3/4	WE		M1	
oct-24	M1	M1	M1	M1	WE		M1	M1	M1	M1	M1	WE		M1	M1	M2	M2	M1	WE		M2	M3	API	API	TPG	WE					
nov-24																													WE		
déc-24	WE	M3	TPG	M3/4	M3/4	M3/4	WE		M3/4	M3/4	M3/4			WE		M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	WE										
janv-25				WE													WE		STAGE 3 SEMAINES PERIODE C = 105H												
févr-25								WE		M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	WE		M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	WE		M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	M3/4			
mars-25	WE		M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	M3/4	WE		STAGE 4 SEMAINES PERIODE D = 140H																					
avr-25					WE							WE			TPG	Fin de formation															
mai-25																															
juin-25																															
juil-25																															

Promotion 2024-2025	Suivi pédagogique : 7 h par élève du 06 au 10 janvier 2025 et du 12 au 23 Mai 2025 Accompagnement Pédagogique Individualisé Complémentaire : APIC complément de formation obligatoire M3/4 : mise en lien des modules AFGSU : possibilité allègement selon réflexion en équipe pédagogique au regard du diplôme antérieur																														
---------------------	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

III - CALENDRIER PREVISIONNEL DES EVALUATIONS

BLOC DE COMPETENCE	MODULE	MODALITES D'EVALUATION	NOTATION	DATES PREVISIONNELLES
BLOC 1 : Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	MODULE 1 : Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	Etude de situation	20 points	21 octobre 2024 matin Session 2 - Semaine 47
	MODULE 2 : Repérage et prévention des situations à risque		20 points	
	Validation du bloc : les notes se compensent entre elles lorsqu'elles sont ≥ à 8/20			
BLOC 2 : Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration	MODULE 3 : Evaluation de l'état clinique d'une personne	Etude de situation en lien avec le module 3 et 4	20 points	6 mars 2025 matin Session 2 - Semaine 15
	MODULE 4 : Mise en œuvre de soins adaptés, évaluation et réajustement		20 points	
	MODULE 5 : Accompagnement de la mobilité d'une personne aidée	Evaluation comportant une pratique simulée en lien avec le module 5	20 points	12 et 13 décembre 2024 Session 2 entre le 6 janvier et le 7 février 2025
			Validation du bloc : - Validation du bloc : les notes se compensent entre elles lorsqu'elles sont ≥ à 8/20 module - Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 2 (AFGSU 2)	
BLOC 3 : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	MODULE 6 : Relation et communication avec les personnes et leur entourage	Etude de situations relationnelles pouvant comporter une pratique simulée	20 points	16 et 19 Mai 2025 sur la journée Session 2 - semaine 25
	MODULE 7 : Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs		20 points	17 et 18 avril 2025 sur la journée Session 2 - semaine 25
	Validation du bloc : les notes se compensent entre elles lorsqu'elles sont ≥ à 8/20			
BLOC 4 : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention	MODULE 8 : Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés	Evaluation à partir d'une situation d'hygiène identifiée en milieu professionnel	20 points	20 septembre 2024 de 8h30 à 10h30 Session 2 - semaine 47
			Validation du bloc : note ≥ 10/20 au module	
BLOC 5 : Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la gestion/qualité des risques	MODULE 9 : Traitement des informations	Etude de situation pouvant comporter une pratique simulée	20 points	7 Mai 2025 l'après-midi Rattrapage semaine 25
	MODULE 10 : Travail en équipe pluri-professionnelle, traitement des informations, qualités et gestion des risques		20 points	2 - 5 et 22 Mai 2025 sur la journée + 21 Mai après midi Rattrapage Semaine 25
	Validation du bloc : les notes se compensent entre elles lorsqu'elles sont ≥ à 8/20			

IV – L'ORGANISATION DU SUIVI ET DU CONTROLE DES ETUDES PAR LES FORMATEURS

✓ Les référents de promotion

Deux formateurs sont identifiés chaque année :

- **Madame V. PAWLAK**
- **Madame C. CANDAU**

✓ Les référents de modules :

Deux formateurs par module, sont identifiés chaque année :

REFERENTS DE MODULE ANNEE 2024 - 2025		
Bloc 1	Module 1 - Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	C1 - Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires
	E CANDAU - L MERLIN	
	Module 2 – Repérage et prévention des situations à risque	C2 – Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer
	E CANDAU - V PAWLAK	
Bloc 2	Module 3 - Evaluer de l'état clinique d'une personne	C3 - Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins
	E CANDAU - V PAWLAK	
	Module 4 - Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement	C4 - Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne
	V PAWLAK - L MERLIN	
	Module 5 – Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation	C5 – Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation
	E CANDAU - L MERLIN	
Bloc 3	Module 6 - Relation et communication avec les personnes et leur entourage	C6 - Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage
	E CANDAU - V PAWLAK	
	Module 7 - Accompagnement de la mobilité de la personne aidée	C7 – Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels
	E CANDAU - L MERLIN	
Bloc 4	Module 8 - Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés	C8 - Utiliser des techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés
	V PAWLAK - L MERLIN	C9 - Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins
Bloc 5	Module 9 - Traitement des informations	C10 - Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités
	L MERLIN - V PAWLAK	
	Module 10 - Travail en équipe pluri-professionnelle, traitement des informations, qualité et gestion des risques	C11 - Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité / gestion des risques
	E CANDAU - L MERLIN	
API	E CANDAU - V PAWLAK	

✓ **Le référent pédagogique¹ de l'élève aide-soignant**

Chaque élève aide-soignant bénéficie durant son parcours, sur son année de formation d'un accompagnement individualisé par un référent pédagogique identifié.

L'objectif du référent pédagogique est de permettre à l'apprenant de progresser dans la mise en œuvre et la finalisation de son projet professionnel par un accompagnement adapté à ses besoins en formation.

✓ **Le formateur référent de stage²**

L'ensemble des formateurs est référent de plusieurs terrains de stage dont il est l'interlocuteur privilégié.

✓ **Le formateur coordinateur de stage³**

Il organise la gestion des stages : négociations et suivis places de stage, élaboration des parcours de formation clinique en collaboration avec le référent pédagogique. Il est l'interlocuteur des élèves pour les questions relatives aux affectations en stage.

- Madame S. CASTERA-DANTHONNY : casteras@ch-dax.fr – Tel : 05 58 35 67 07

✓ **Le formateur référent handicap**

Ses missions :

- Il accueille et accompagne les apprenants en situation de handicap tout au long de leur formation
- Il identifie les aménagements nécessaires au dispositif de formation
- Il conseille sur les démarches administratives.
 - Monsieur L. MERLIN : merlinl@ch-dax.fr – 05 58 35 67 02 - référent handicap de la formation aide-soignant.

✓ **Coordonnées des formateurs IFAS**

- Madame E. CANDAU : candaue@ch-dax.fr - Tel : 05 58 35 67 13
- Monsieur L. MERLIN : merlinl@ch-dax.fr - Tel : 05 58 35 67 02
- Madame V. PAWLAK : pawlakv@ch-dax.fr - Tel : 05 58 35 25 03

¹ Annexe 1.

² Annexe 2.

³ Annexe 3.

V – CARTOGRAPHIE DES STAGES – FORMATEURS REFERENTS

VILLE OU ETABLISSEMENT	SERVICE	REFERENT
CENTRE HOSPITALIER DAX	Aïrial	CANDAU E.
CENTRE HOSPITALIER DAX	Barthes	CANDAU E.
CENTRE HOSPITALIER DAX	Bloc opératoire	PAWLAK V.
CENTRE HOSPITALIER DAX	Cardiologie / Pneumologie	CASTERA-DANTHONNY S.
CENTRE HOSPITALIER DAX	Charmilles	CANDAU E.
CENTRE HOSPITALIER DAX	Chirurgie traumatologique et orthopédique	MERLIN L.
CENTRE HOSPITALIER DAX	Chirurgie Urologie	PAWLAK V.
CENTRE HOSPITALIER DAX	Chirurgie viscérale et vasculaire	MERLIN L.
CENTRE HOSPITALIER DAX	Court séjour gériatrique	CASTERA-DANTHONNY S.
CENTRE HOSPITALIER DAX	EHPAD Hameau de Saubagnacq	CANDAU E.
CENTRE HOSPITALIER DAX	EHPAD Les Albizzias	CANDAU E.
CENTRE HOSPITALIER DAX	Gynécologie	PAWLAK V.
CENTRE HOSPITALIER DAX	Hépatologie-Gastrologie-Entérologie-Addictologie	MERLIN L.
CENTRE HOSPITALIER DAX	Hôpital de jour	PAWLAK V.
CENTRE HOSPITALIER DAX	Hôpital Thermal	PAWLAK V.
CENTRE HOSPITALIER DAX	Immunologie-Hématologie	PAWLAK V.
CENTRE HOSPITALIER DAX	Maladies infectieuses	CASTERA-DANTHONNY S.
CENTRE HOSPITALIER DAX	Maternité	PAWLAK V.
CENTRE HOSPITALIER DAX	MLX 1 /MLX 2	MERLIN L.
CENTRE HOSPITALIER DAX	NB1/NB 2	CASTERA-DANTHONNY S.
CENTRE HOSPITALIER DAX	NB 0/ MLX 0	MERLIN L.
CENTRE HOSPITALIER DAX	Pédiatrie	PAWLAK V.
CENTRE HOSPITALIER DAX	Réanimation	CANDAU E.
CENTRE HOSPITALIER DAX	Unité Cognitivo Comportementale	CANDAU E.
CENTRE HOSPITALIER DAX	Unité de médecine palliative	CASTERA-DANTHONNY S.
CENTRE HOSPITALIER DAX	Unité de psychiatrie	PAWLAK V.
CENTRE HOSPITALIER DAX	Unité neuro-vasculaire	CANDAU E.
CENTRE HOSPITALIER DAX	Urgences / USC	CANDAU E.
BAYONNE	Clinique belhara : médecine chirurgie	MERLIN L.
BRISCOUS	M.A.S. Biarritzénia	MERLIN L.
CAMBO-LES-BAINS	Grancher	MERLIN L.
CAPBRETON	EHPAD Eugénie Desjobert	MERLIN L.
CAMBO-LES-BAINS	Marienia	MERLIN L.
CAUNEILLE	FAM - Château de Cauneille	MERLIN L.
DAX	Clinique Jean le Bon : chirurgie	PAWLAK V.
DAX	Village Landais	CANDAU E.
DAX	Santé Service	MERLIN L.
DAX	EHPAD ALEX LIZAL	PAWLAK V.
DAX	EHPAD Gaston LARRIEU	PAWLAK V.

LABENNE	Institut Hélio-Marin	MERLIN L.
LIT ET MIXE	Service de soins à domicile du Born et du Marensin	MERLIN L.
LIT ET MIXE	FAM : Les Cigalons	MERLIN L.
MAGESCQ	MAS L'ARCOLAN	CASTERA-DANT HONNY S.
MIMIZAN	SSIAD	MERLIN L.
MIMIZAN	Santé Service	MERLIN L.
MONT DE MARSAN	CH Saint Anne	CANDAU E.
MONTFORT	Centre Médical Infantile "Montpribat"	CANDAU E.
MORCENX	Pôle gériatrique des sources	CANDAU E.
MORCENX	SSIAD	CANDAU E.
MOUSTEY	FAM "le cottage"	CASTERA-DANT HONNY S.
NARROSSE	Clinique Maylis	PAWLAK V.
PAU	CH des pyrénées	CASTERA-DANT HONNY S.
PEYREHORADE	EHPAD Nauton Truquez	MERLIN L.
POMAREZ	EHPAD - LE CONTE	PAWLAK V.
PONTONX SUR ADOUR	EHPAD - HEST IADOUR	PAWLAK V.
POUILLOIN	EHPAD "La Chaumière Fleurie"	PAWLAK V.
RION DES LANDES	EHPAD Résidence de Maa	CANDAU E.
SAINT JEAN DE LUZ	Polyclinique	MERLIN L.
SAINT PAUL LES DAX	EHPAD L'oustau	CANDAU E.
SAINT PAUL LES DAX	EHPAD Marie PATICAT	PAWLAK V.
SAINT PAUL LES DAX	Clinique Napoléon	PAWLAK V.
SAINT SEVER	Soins à domicile-CIAS Cap de Gascogne	CANDAU E.
SEIGNOSSE	EHPAD L'Alaoude	MERLIN L.
SOORTS HOSSEGOR	EHPAD Les Magnolias	MERLIN L.
SOUPROSSE	EHPAD les 5 rivières	CASTERA-DANT HONNY S.
SOUSTONS	FAM André Lestang	PAWLAK V.
SOUSTONS	EHPAD LES 5 ETANGS	PAWLAK V.
SOUSTONS	Résidence des arènes	PAWLAK V.
ST MARTIN DE SEIGNANX	Clinique SSR Saint Martin de Seignanx	MERLIN L.
ST MARTIN DE SEIGNANX	EHPAD Léon Lafourcade	MERLIN L.
ST PAUL LES DAX	MAS Mosaïques	CANDAU E.
ST SEVER	Centre Hospitalier	CANDAU E.
ST VINCENT DE PAUL	EHPAD Le Berceau de St Vincent de Paul	CANDAU E.
ST VINCENT DE PAUL	Maison Saint Louis	PAWLAK V.
ST VINCENT DE TYROSSE	EHPAD La Chênaie	MERLIN L.
TARNOS	EHPAD Lucien MONTOT - PINSOLLE	MERLIN L.
VIELLE SAINT GIRON	EHPAD Cante Cigale	CASTERA-DANT HONNY S.

[Mme CASTERA-DANTHONNY: casteras@ch-dax.fr](mailto:casteras@ch-dax.fr) - Tel: 05 58 35 67 07

[Mme CANDAU: candaue@ch-dax.fr](mailto:candaue@ch-dax.fr) - Tel: 05 58 35 67 13

[M. MERLIN: merlinl@ch-dax.fr](mailto:merlinl@ch-dax.fr) - Tel: 05 58 35 67 02

[Mme PAWLAK: pawlakv@ch-dax.fr](mailto:pawlakv@ch-dax.fr) - Tel : 05 58 35 25 03

Annexe 1 - Fiche de mission Référent pédagogique - IFAS

Responsabilité	Accompagner l'élève dans son parcours de formation afin de garantir sa progression et l'acquisition des compétences nécessaires à la mise en œuvre et la finalisation de son projet professionnel
Périmètre intervention	Groupe d'élèves attribué durant l'année de formation
Liens fonctionnels	Direction Coordonnateur filière Secrétaires Coordinateur stage Référent Module Tuteurs de stage
Missions	- Conseiller les élèves : méthodologie de travail, accompagnement au projet professionnel - Réaliser au minimum deux fois par an un entretien individuel (suivi pédagogique) : • Faire le point sur la situation pédagogique de l'élève (théorique et clinique) et accompagnement de celui-ci dans la construction de ses objectifs • Aider à la mise en place d'une méthodologie de travail • Réaliser le bilan des acquisitions : compétences, actes et activités • Evaluer la qualité des analyses de pratiques professionnelles en échangeant autour de celles-ci : conseil avec objectif de progression • Saisir une synthèse de l'entretien dans FORMEIS Des entretiens à la demande de l'élève ou à la demande du référent pédagogique (en particulier dans le cadre de difficultés pédagogiques rencontrées) peuvent être proposés. - Entretien individuel dans le cas de situations particulières : • Elève en difficulté au niveau théorique ou clinique nécessitant un examen de sa situation individuelle, • Modalités de reprise de la formation après interruption • Elaboration d'un contrat d'objectifs en concertation avec le référent de stage / le coordonnateur de filière • Demande d'interruption • Dans tous les cas tenir informer le coordonnateur de l'IFAS de l'entretien - Gérer le parcours de stage : Être garant que l'ensemble des typologies soit réalisé avant le dernier stage - Préparer la présentation au Diplôme en concertation avec l'équipe pédagogique : • Contrôler la durée de la présence en stage et en cours • Relecture des appréciations de stage et vérification de la validation des compétences • Réaliser l'appréciation écrite de fin d'année dans FORMEIS • Réunir tous les documents dans le cas où le dossier de l'élève doit être transmis à la DREETS

Annexe 2 - Fiche de mission Référent Stage IFAS

Responsabilité	Assure le lien entre l'institut et les professionnels des lieux de stages dont il est référent
Périmètre intervention	Le référent de stage est un formateur qui a développé : • une connaissance du projet pédagogique, des textes réglementaires, des terrains de stage • des compétences relationnelles et d'animation • des compétences méthodologiques et organisationnelles
Liens fonctionnels	• coordonnateur de filière • coordinateur de stage • autres formateurs référents de stage • référents pédagogiques • secrétariat • maîtres et tuteurs de stages
Missions	Le formateur référent de stage exerce les missions suivantes : • guider les élèves dans la progression de leurs apprentissages au sein de la structure • établir une stratégie de collaboration avec les responsables d'encadrement des terrains de stage • contribuer à la qualification des sites • apporter des informations relatives aux élèves, aux référents d'accompagnement pédagogique Mise en place des modalités de suivi des stages Le formateur référent de stage recueille les questionnements collectifs et/ou individuels des maîtres de stage et des tuteurs des lieux pour lesquels il est référent institutionnel. Il contribue en outre à l'appropriation du référentiel/programme de formation, des outils relatifs à l'encadrement et à l'évaluation des élèves. Il accompagne les professionnels dans le repérage des situations prévalentes. Il contribue avec le tuteur à affiner les objectifs de stage en lien avec les situations et les activités rencontrées. Il accompagne le tuteur dans l'application des modalités d'évaluation des élèves en stage. L'évaluation porte sur : • la description de situations rencontrées • la mise en œuvre des activités des soins ou médico-sociales • la qualité de l'engagement de l'élève et sa progression au cours du stage • les axes de progrès. Le référent de stage participe au temps de supervision et d'analyse de la pratique professionnelle avec le groupe des élèves affectés dans les services dont il est référent. Ces temps de rencontre peuvent avoir lieu sur le terrain de stage ou à l'IFPS. Il rencontre à l'IFPS et/ou sur le terrain de stage, en présence ou non des tuteurs, le groupe des élèves affectés dans les services dont il est référent pour : • suivre la mise en œuvre des objectifs • superviser la mise à jour du portfolio par les élèves • initier les élèves au raisonnement clinique

- réaliser des analyses des pratiques
- faire réaliser à l'élève une auto-évaluation +/- avec le tuteur ou le maître de stage en analysant les acquisitions en stage
- réguler les difficultés éventuelles.

Il organise les encadrements en stage. Il prévient l'élève de la date retenue pour ces rencontres, ce dernier en informe le terrain de stage.

Il analyse les ressources, les besoins et les difficultés d'un élève en particulier et/ou du groupe d'élèves.

En cas d'événement grave, il alerte le coordonnateur rapidement de la situation, et propose des suites à donner, à partir d'une analyse écrite.

Il assure le compte-rendu de l'entretien tripartite organisé (élève/ tuteur ou maître de stage/référent de stage) et contribue à la rédaction du contrat d'objectifs.

Suivi et transmission des informations pédagogiques relatives aux stages

Le référent de stage transmet au coordinateur de stage les différents documents émanant des terrains de stage : chartes d'encadrement, livrets d'accueil incluant les activités et les compétences identifiées pour leur mise à jour et leur mise à disposition des étudiants/élèves.

Suivi et transmission des informations pédagogiques relatives aux élèves

Le référent de stage transmet par écrit, sur « Suivi de stage IFAS » du logiciel de gestion des données, les éléments significatifs relatifs aux élèves rencontrés en stage, recueillis par le tuteur et/ou par lui-même, pour le formateur référent de suivi pédagogique.

Il contribue à identifier les objectifs de stage utiles à la poursuite du parcours de l'élève, en relation avec la progression observée.

Il rencontre le formateur référent de suivi pédagogique d'un élève si besoin pour alerter et/ou organiser une rencontre avec l'élève concerné.

Annexe 3 - Fiche de mission coordinateur de stage

Responsabilité	• Affectation en stage des élèves AS
Périmètre intervention	• IFAS
Liens fonctionnels	• Secrétariat • Formateurs • Coordonnateur de filière • Maîtres de stage • IFAS MDM (GHT) : Responsable stage • Autres IFAS Région Nouvelle Aquitaine • ARS : Conseillère pédagogique
Missions	- Contribuer à la mise en œuvre du dispositif de formation sur les stages cliniques dans le cadre des études aide-soignant en articulation avec la filière infirmière : • Suivre les recensements des demandes et accords de stage conformément aux besoins • Organiser les parcours de stage conformément au référentiel de formation et au projet pédagogique • Affecter les élèves en stage initial et de rattrapage en collaboration avec les référents pédagogiques • Suivre les modalités administratives et pédagogiques de mise en stage • Coordonner le suivi pédagogique avec les référents de stage et l'évaluation avec les tuteurs • Réaliser un bilan annuel sur les stages - Contribuer à l'optimisation du projet sur le tutorat : • Assurer un soutien méthodologique auprès des maîtres de stage / tuteur/professionnels de proximité • Préparer les rencontres annuelles avec les responsables de stage • Participer au groupe de travail et mise en œuvre du projet de formation tutorat - Contribuer à la sécurité des apprenants : s'assurer du statut vaccinal des élèves, au regard de la réglementation, des recommandations ARS, en collaboration avec la médecine du travail, le coordonnateur de filière afin de sécuriser les affectations en stage.